



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Chef du service Connaissance et patrimoines

Cotation du poste	<i>Cotation chiffrée (RIFSEEP) : IPEF G3.2 – ITPE G2.1 – IAE G2 -AAE G2</i>
Catégorie	<i>A+ Technique ou administratif</i>
Famille d'emploi	
Emploi	<i>Fonctionnaire ou contractuel-le</i>
Correspondance RIME	
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	<i>Parc national de forêts</i>
Localisation	<i>Arc en Barrois (52)</i>
Télétravail (oui/non)	<i>Oui (selon règlement interne)</i>
Télétravail (nombre de jours)	<i>1 jour hebdo</i>
Niveau d'expérience requis (Débutant /Confirmé/Expert)	<i>Expert</i>
Encadrement (oui/non)	<i>oui</i>
Nombre de personnes encadrées	<i>8</i>
Spécialité RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles)	

Généralités :

Le Parc national de forêts est le plus récent des 11 parcs nationaux français. Il a été créé par le décret 2019-1132 du 06 novembre 2019. Situé à la fois en Haute-Marne et en Côte-d'Or, ce Parc national est dédié à la préservation de la forêt feuillue de plaine et à la valorisation des riches patrimoines d'un territoire rural. L'aire optimale du Parc national s'étend sur 127 communes, dont 60 concernées par le cœur et 110 ont à ce jour adhéré à la charte.

L'effectif de l'établissement public du Parc national de forêts est composé de personnels fonctionnaires et contractuels auxquels s'ajoutent des apprentis, stagiaires, volontaires de service civique et agents mobilisés par mutualisation avec l'office national des forêts (ONF) et l'office français de la biodiversité (OFB), pour contribuer à certaines missions de l'établissement public.

L'établissement public compte un secrétariat général (SG) et quatre services techniques : Communication et pédagogie (CoPé) ; Connaissance et patrimoines (CoPa) ; Gestion et protection (GP) ; Economie et transition écologique (ETE).

Finalités et missions :

Le Parc national de forêts a vocation à favoriser la connaissance, la préservation et la valorisation de ses patrimoines naturel, culturel et paysager qui constituent son caractère.

Pour répondre à ces finalités, un service connaissance et patrimoines (CoPa) actuellement composé d'un(e) responsable et de 8 agents traitant du patrimoine naturel, de l'eau, du patrimoine culturel, du patrimoine paysager et de la géomatique, a été mis en place. Dans le cadre de ses activités portant sur le patrimoine naturel, le service sera amené à se mobiliser davantage sur l'animation et la gestion des sites Natura 2000 situés sur le territoire du Parc national.

Le service bénéficie en relai de son action d'une partie du temps de travail des gardes-moniteurs de la structure, et de l'appui d'agents mutualisés à l'ONF et l'OFB dans le cadre de missions dites de « connaissance ».

Le (la) responsable du service pilote et coordonne une équipe dédiée, et assure le suivi et la bonne réalisation des missions suivantes :

Pilotage et programmation

Sous l'autorité de la direction, et en lien avec le coordinateur scientifique du Parc national, le (la) responsable du service a en charge le pilotage et la conduite des missions de connaissance portant sur :

- La biodiversité (Plans de conservation d'espèces à enjeux, N2000, Atlas de biodiversité communale, etc.),
- La conservation des paysages,
- L'interprétation des patrimoines,
- La pollution lumineuse,
- La ressource en eau,
- La gestion des données et cartographie,
- La conservation des patrimoines culturels.

Le (la) responsable du service Connaissance et patrimoines :

- Participe au comité de direction ;
- Contribue à l'élaboration des documents d'orientation et de programmation de l'Établissement (programmation pluriannuelle, feuilles de route annuelles, etc.) ;
- Prépare et assure le suivi du programme d'actions annuel relevant du service (budget, programme de travail annuel par agent, programme des missions mutualisées de connaissance avec l'OFB et l'ONF), et en concertation avec les autres services métier concernant les projets transversaux et les actions des gardes-moniteurs ;
- Recherche des financements alternatifs en pilotant l'élaboration de réponses à des appels d'offres, à des appels à manifestation d'intérêt, ou à des appels à projets ;
- Contribue à l'élaboration de conventions de partenariat.

Animation et management du service

- Management de l'équipe : veille sur les plannings et le respect des échéances, répartition de la charge de travail au sein du service, gestion des congés, conduite des entretiens annuels d'évaluation ;
- Organisation et animation de réunions de service régulières ;
- Appui à la montée en compétence des agents du service, notamment en matière de conduite de projet ;
- Coordination et animation interne sur des dossiers transversaux ou sollicitations externes au service,

- Appui aux agents du service, notamment sur les dossiers difficiles ou sensibles ; facilitation de leurs relations avec les partenaires ; appui au montage de dossiers complexes et/ou à financement externe, rapportage des dossiers à la direction ;
- Gestion de la continuité d'action du service en cas d'absence de moyenne durée (organisation ou prise en charge d'intérim) ;
- Animation du pool des agents mutualisés ONF et OFB sur la connaissance et les patrimoines : définition et suivi d'un programme d'activités annuel calé sur la quotité de temps disponible, acculturation des agents ;
- Suivi en propre des dossiers relatifs aux patrimoines ne rentrant pas dans les missions ou la charge de travail des agents du service, ainsi que l'appui à l'instruction de certaines autorisations et porter-à-connaissance.

Représentation du service et de l'établissement auprès des partenaires extérieurs

- Participation aux réunions externes, en représentation du service ou de l'établissement (services de l'Etat, agence régionale de la biodiversité, comité local de l'eau, etc.) ;
- Coordination de la mise en œuvre des conventions avec les partenaires (gestionnaires d'espaces naturels et de rivières...) ;
- Valorisation des travaux du service et du Parc national à l'occasion d'évènements sur le territoire du Parc national, en France, voire à l'étranger.

Le (la) responsable du service est amené(e) à participer à la vie de l'établissement public (animation lors d'évènements publics...).

Liaison hiérarchique :

Le (la) responsable du service Connaissance et patrimoines est placé sous l'autorité directe du directeur du Parc national.

Il est membre du Comité de direction (CoDir). Il entretient des relations fonctionnelles avec le secrétariat général en charge des services supports, le coordinateur scientifique et les responsables des autres services techniques du Parc national.

Il encadre une équipe composée actuellement de 8 chargé.e.s de mission, potentiellement renforcée par des contractuels chargés d'études, des alternants, des services civiques et des stagiaires. Il assure une autorité fonctionnelle en interne sur une partie des missions des gardes-moniteurs (placés sous la responsabilité hiérarchique du service gestion protection), ainsi que sur 1,5 ETP de l'ONF et 2 ETP de l'OFB pour des missions de connaissance et de gestion, charge répartie sur près d'une dizaine d'agents restant sous la responsabilité hiérarchique de leur organisme d'origine.

Exigences :

Connaissances :

- Formation Niveau Master 2 ou équivalent dans la conservation des patrimoines
- Expérience professionnelle réussie en matière de management d'équipe
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans sur des missions de conservation des patrimoines
- Connaissance des parcs nationaux et des acteurs
- Connaissance des politiques, réglementations et outils en lien avec les patrimoines et l'eau
- Connaissance des politiques publiques et des réglementations environnementales
- Expérience dans la gestion d'espaces naturels de grande valeur biologique
- La connaissance des patrimoines du Parc national de forêts serait un plus.

Savoir être

- Leadership
- Autonomie
- Sens de l'organisation – rigueur
- Capacités d'adaptation
- Sens de l'écoute / sociabilité
- Discrétion et sens de la réserve
- Esprit d'initiative
- Capacité de recherche du consensus, aptitude au dialogue et à trouver l'équilibre entre ouverture et fermeté

Savoir faire

- Capacités managériales et d'animation d'équipe et de réseau
- Compétences en médiation et négociation avec des acteurs externes
- Capacité de gestion de plans de charge en situation de contrainte (financière et de moyens humains)
- Bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Expérience avérée en matière de concertation et de consultation
- Fortes compétences en gestion de projet et capacité à mener des projets complexes
- Techniques d'animation de réunion
- Prendre et savoir préparer les décisions
- Maîtrise des logiciels bureautiques et cartographiques (QGIS)

Spécificités :

- Permis B indispensable au vu de la configuration du territoire du Parc national de forêts.

Contacts :

Krystel CORSAGNI, Secrétaire générale du Parc national de forêts.

Tél : +33 (0)3 73 62 03 65 – Mail : krystel.corsagni@forets-parcnational.fr

Philippe PUYDARRIEUX, directeur du Parc national de forêts.

Tél :+33 (0)3 73 62 03 68 - Mail : philippe.puydarrieux@forets-parcnational.fr

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître la compétence et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité.

Envoi par mail avant le **17/11/2024** minuit à : secretariat@forets-parcnational.fr, préciser en objet : « Recrutement – Chef-service-CoPa » - Les entretiens se dérouleront **fin novembre** à Arc-en-Barrois - Prise de poste souhaitée à partir **du 01/01/2025**.